La Rencontre Annuelle des Musulmans de France

Une histoire institutionnelle, politique et sociologique du frérisme en France (1983-2026) - La formation d'une élite

DOCUMENT DE TRAVAIL DU CERIF - AVRIL 2026

Florence Bergeaud-Blackler

Introduction

La Rencontre annuelle des musulmans de France (RAMF), communément appelée « Congrès du Bourget » du nom du parc des expositions de Seine-Saint-Denis qui l'accueille depuis la fin des années 1980, est présentée par ses organisateurs comme le plus grand rassemblement musulman d'Europe.

Depuis près de quatre décennies, cet événement articule trois registres qui font sa singularité : une foire commerciale du « marché musulman » (halal, mode pudique, voyage, édition, finance islamique), un salon de conférences normatives sur la foi et la vie quotidienne, et un congrès politique de l'organisation qui en est à la fois propriétaire et utilisatrice - l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), devenue en 2017 Musulmans de France (MF).

Écrire l'histoire de la RAMF, c'est donc écrire simultanément l'histoire d'une tentative d'institutionnalisation communautaire sur le sol français, celle d'un acteur associatif qui s'est imposé comme un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics dans les années 2000 avant d'être progressivement requalifié comme l'« expression institutionnelle principale des Frères musulmans en France » par les rapports officiels,

et celle d'un public musulman français dont le profil sociologique - majoritairement issu des classes moyennes et supérieures éduquées - s'éloigne du cliché médiatique du « fidèle des banlieues ».

Le présent document retrace cette trajectoire en croisant trois types de sources : le rapport universitaire commandé par le Bureau central des cultes du ministère de l'Intérieur à Hicham Benaissa (GSRL/EPHE-CNRS) et Frédéric Coste (CERI/Sciences Po) sur les salons musulmans en France et en Belgique (2018-2019), qui constitue l'enquête de terrain la plus détaillée disponible ; la presse française généraliste et communautaire (Le Monde, Libération, Europe 1, Saphirnews, Oumma.com, Mizane.info, Yabiladi) ; et les travaux académiques (Samir Amghar, Vincent Geisser, Franck Frégosi, Lorenzo Vidino) ainsi que les documents publics (rapport gouvernemental de mai 2025, archives du ministère de l'Intérieur). Sept grandes périodes se dégagent : la genèse (1983-1988), l'essor (années 1990), la « lune de miel » républicaine (1999-2003), l'âge d'or commercial (2005-2012), la territorialisation en province (2003-2019), le rebranding et l'éclipse (2017-2025), enfin le retour contrarié de 2026.

I. Des étudiants frères musulmans à la première foire islamique (1983-1988)

La fondation de l'UOIF à Nancy (août 1983)

L'acte fondateur se joue à l'été 1983, à Nancy, en marge du campus universitaire. Deux hommes, Abdallah Ben Mansour - jeune étudiant tunisien né en 1959 à Sfax, proche des milieux du mouvement Ennahda - et Zuhair Mahmood, ingénieur nucléaire irakien, impulsent la création de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF). Derrière eux, l'ombre tutélaire de Fayçal Mawlawi, théologien libanais et figure historique des Frères musulmans au Proche-Orient, oriente le projet doctrinal : installer en France une fédération musulmane capable de fédérer les mosquées étudiantes et d'y diffuser une lecture de l'islam qui refuse le quiétisme tablighiste comme l'assimilation discrète, en faveur d'un engagement « de minorité » revendiqué.

L'UOIF s'inscrit dès l'origine dans la galaxie européenne de la confrérie : elle participe dans les années suivantes à la création de la FIOE (Fédération des organisations islamiques en Europe) dont elle sera la branche française, et hébergera à partir de 1992 l'Institut européen des sciences humaines (IESH) de Château-Chinon, dans le parc naturel du Morvan, dont le doyen Ahmed Jaballah - Tunisien lui aussi, passé par l'école Al-Zaytouna - deviendra l'une des figures centrales du dispositif intellectuel.

Les premières assises et le basculement vers Le Bourget

Les tout premiers congrès annuels de l'UOIF se tiennent dans des amphithéâtres et salles parisiennes modestes. Selon les chiffres que les organisateurs eux-mêmes reprendront plus tard, l'édition de 1983 rassemble environ trois cents personnes, celle de 1988 huit cents. C'est à partir de 1988 que l'événement migre vers le parc des expositions du Bourget (ancien aéroport reconverti en lieu d'expositions géantes, bien desservi par le RER B au nord-est de Paris) dont les dimensions monumentales vont permettre la mue de la « réunion militante » en « foire commerciale ». L'événement adopte alors son nom définitif de Rencontre annuelle des musulmans de France (RAMF). Dans les années 1990, il se tient autour des fêtes de Noël avant de basculer, dans les années 2000, sur les fêtes de Pâques - calendrier qu'il conservera jusqu'à aujourd'hui.

C’est sous la présidence d’Ahmed Jaballah que les RAMF ont d’abord lieu de 1984 à 1992. Sa succession marque un premier changement de ligne : Fouad Alaoui et Lhaj Thami Breze, du couple dit « clan bordelais », prennent la tête de l'organisation en 1993 et s'emploient à lui donner un profil plus institutionnel et moins théologique, en ouvrant le dialogue avec les pouvoirs publics.

II. L'essor du rassemblement (1988-2000)

La croissance du nombre d'entrées, telle que diffusée par les organisateurs eux-mêmes et reprise dans le rapport Benaissa & Coste, est spectaculaire - quoique partiellement inflationniste, puisque ces chiffres comptabilisent les entrées cumulées sur plusieurs jours et non les visiteurs uniques. Différentes estimations académiques (Amghar 2003, Geisser 2007) situent le nombre réel de participants uniques à environ un tiers, voire moins, des chiffres revendiqués.

Tableau 1 - Affluence déclarée à la RAMF du Bourget (1988-2019)

ANNÉE	ENTRÉES (CUMUL SUR PLUSIEURS JOURS)
1988	800
1994	30 000
2000	60 000
2002	70 000
2005	≈ 100 000
2010	130 000
2011	100 000
2012	160 000
2013	170 000
2014	150 000
2015	150 000
2016	150 000
2017	160 000
2018	165 000
2019	150 000

Source : chiffres diffusés par l'UOIF/MF, repris dans le rapport Benaissa & Coste (BCC, 2019, tableau 1, p. 6). Les visiteurs uniques réels représentent selon les estimations un tiers environ de ces chiffres. Aucune édition n'a eu lieu entre 2020 et 2025.

Dans les années 1990, la RAMF s’établit sur plusieurs bâtiments : une grande halle centrale transformée en salle de conférences, entourée de centaines de stands commerciaux ; une programmation organisée autour de plénières théologiques et d'ateliers thématiques (famille, éducation, jeunesse, femmes) ; la présence régulière de prédicateurs arabes invités (Youssef Al-Qaradawi, Rached Ghannouchi, Omar Abdelkafi) chargés de crédibiliser la matrice doctrinale.

III. La « lune de miel » républicaine et la rupture Sarkozy (1999-2003)

Le tournant du siècle voit la RAMF accueillir une reconnaissance politique bien que non médiatique.

Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'Intérieur, avait engagé en 1999-2000 une « consultation des musulmans de France » visant à créer une instance représentative du culte. L'UOIF y est associée et obtient, avec les fédérations concurrentes (Grande Mosquée de Paris, FNMF marocaine, Milli Görüs turque), un strapontin dans le futur dispositif. Le processus culmine au printemps 2003.

En effet le 19 avril, devant environ vingt mille invités réunis dans la grande halle du Bourget pour la 20e édition, le nouveau ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy - décidé à construire une « représentation officielle » de l'islam en France - prend la parole. Moins d'un mois plus tôt, il a obtenu la création du Conseil français du culte musulman (CFCM), formellement installé en mai 2003, dont l'UOIF est l'une des composantes. Mais le discours va virer à l'algarade. À propos de la règle selon laquelle les photographies d'identité officielles doivent se prendre tête nue, Sarkozy déclare qu'« il n'y a aucune raison de traiter différemment les femmes de confession musulmane ». La salle le siffle sous les sourires des dirigeants.

> *« Rien ne justifierait que les femmes de confession musulmane bénéficient d'une loi différente pour la carte nationale d'identité. » - Nicolas Sarkozy, 20e RAMF, 19 avril 2003*

L'image des sifflets tourne en boucle dans les médias pendant plusieurs jours. Elle sert d'accélérateur politique à ce qui deviendra, un an plus tard, la loi du 15 mars 2004 sur le port de signes religieux à l'école. Pour l'UOIF, la séquence est plutôt réussie. Elle obtient la reconnaissance institutionnelle qu'elle recherchait - présence au CFCM, discussions régulières avec Beauvau et le BCC grâce notamment à Bernard Godard, c present à la RAMF 2026, un ancient des RG conseiller de JP Chevènement, qui deviendra un compagnon de route de l'UOIF/MF.

L'UOIF (devenue Musulmans de France) n'a pas seulement cherché à représenter les musulmans de France : elle a progressivement construit un rapport de clientèle avec les pouvoirs publics qui lui a permis d'asseoir sa position d'interlocutrice privilégiée de l'État. Comme l'a analysé le politiste Vincent Geisser, autre Compagnon de route de l'UOIF, cette logique clientéliste est doublement consentie , d'une part par l'organisation islamique, soucieuse d'obtenir une reconnaissance institutionnelle rapide, et par l'État républicain, qui désigne traditionnellement ses interlocuteurs communautaires avant de leur procurer les ressources nécessaires à la consolidation de leur réseau. La relation s'est cristallisée autour d'une gestion personnalisée et affective du dossier « islam », dans laquelle l'UOIF adoptait sur les sujets sensibles - voile, salafisme, ordre public une position (certes provisoire) de « compromis permanent » théologiquement justifiée par la notion de *wassatiyya* (juste milieu islamique), en échange d'une reconnaissance croissante dans l'espace public. Ce clientélisme n'est pas une trahison du projet frériste : il en est l'instrument. La RAMF, en rassemblant chaque année une élite diplômée et institutionnellement ancrée, est l'un des lieux où cette respectabilité se produit et se consolide.

IV. L'âge d'or commercial et les grandes polémiques (2005-2012)

Une foire islamique devenue machine économique

De 2005 à 2012, la RAMF connaît sa phase de maturation commerciale. Les chiffres de fréquentation se stabilisent au-dessus de cent mille entrées cumulées, avec un pic revendiqué à cent soixante-dix mille en 2013. Sur plusieurs halles du Bourget s'étendent désormais des centaines de stands : librairies spécialisées (Tawhid à Lyon, Iqra à Paris, éditions Al-Bouraq, la Ruche), agences de voyage spécialisées dans la Omra et le Hajj, bijouteries « pudiques », vêtements islamiques, agroalimentaire halal, finance islamique, cosmétiques certifiés, ONG humanitaires (Secours islamique, BarakaCity, Islamic Relief), écoles coraniques, associations caritatives. Le Bourget devient ainsi le « marché captif » du commerce musulman hexagonal et régional, un lieu où se négocient, hors du regard médiatique, les contrats d'approvisionnement, les partenariats inter-mosquées et les réseaux de distribution du halal.

À cette économie s'adjoint un volet éducatif et missionnaire : les stands des IESH (Château-Chinon et Saint-Denis), des écoles privées musulmanes naissantes (Averroès de Lille, Al-Kindi de Décines-Charpieu, Ibn Khaldoun de Marseille, Al-Andalous de Strasbourg), des fédérations étudiantes (Étudiants musulmans de France), servent de vitrine recruteur et de lieu de levée de fonds.

Le djihadiste Merah et les interdictions de 2012

Le 29e congrès, prévu du 6 au 9 avril 2012, s'ouvre dans un contexte traumatique : les assassinats du djihadiste Mohamed Merah à Toulouse et Montauban (mars 2012) ont bouleversé le climat politique à trois semaines du premier tour de la présidentielle. Sur demande du président Sarkozy, le ministre de l'Intérieur Claude Guéant décide de frapper fort.

Par une série d'arrêtés, six conférenciers étrangers programmés au Bourget sont interdits d'entrée sur le territoire : le cheikh Youssef Al-Qaradawi, figure théologique de référence de la confrérie et président du Conseil européen de la fatwa et de la recherche ; Mahmoud Al-Masri (Égypte) ; Akrima Sabri, ancien grand mufti de Palestine ; Ayed Bin Abdallah Al-Qarni (Arabie saoudite) ; Safwat Al-Hijazi (Égypte) ; et le récitateur saoudien Abdallah Basfar. Al-Qaradawi et Al-Masri préfèrent renoncer à se déplacer ; les autres voient leur visa refusé.

L'UOIF dénonce publiquement une « récupération électoraliste ». Il reçoit le soutien de Tariq Ramadan - petit-fils d'Hassan Al-Banna, fondateur des Frères musulmans, et à l'époque l'intellectuel musulman le plus lu en France. Cette édition 2012 reste dans la mémoire de l'organisation comme le moment où la séquence « partenariat républicain » initiée par Chevènement et Sarkozy cède définitivement la place à une relation de méfiance réciproque avec l'État.

V. La matrice d'une constellation régionale (2003-2019)

La spécificité historique de la RAMF tient à ce qu'elle n'est pas restée un événement unique, mais qu'elle a servi de matrice à la multiplication, dans plus d'une douzaine de villes françaises et à Bruxelles, de rencontres régionales construites sur un modèle similaire : même scénographie, mêmes intervenants, mêmes exposants, même articulation entre foire commerciale, conférences normatives et congrès associatif local.

Tableau 2 - Les Rencontres annuelles des musulmans régionales de l'UOIF/MF

RASSEMBLEMENT	PÉRIODE	NOMBRE D'ÉDITIONS
Paris – Le Bourget (RAMF)	1983-2019 puis 2026	36 éditions
Marseille (RAMS)	2003-… (Parc Chanot)	17 éditions en 2019
Lille (RAMN)	2007-… (Lille Grand Palais)	12 éditions en 2019
Nantes (RAMO)	2009-…	11 éditions en 2019
Mulhouse (RAME)	2010-2017	6 éditions
Le Havre	2012-…	8 éditions en 2019
Rouen	2014-…	6 éditions en 2019
Bruxelles (Foire musulmane)	2012-2015	4 éditions
Montpellier (RAMLR)	2010-2016 (intermittent)	4 éditions
Orléans (Centre-Val de Loire)	2014-2017	4 éditions

RASSEMBLEMENT	PÉRIODE	NOMBRE D'ÉDITIONS
Lens (Pas-de-Calais)	2012-2015	4 éditions
Limoges (RAMLim)	2009-2011	3 éditions
Caen (Normandie)	2006-2010	5 éditions
Évreux	2014-2017 (sauf 2016)	3 éditions
Isle, Limoges (Nouvelle-Aquitaine)	2014-2017	4 éditions
Épinal	2011-2013 (sauf 2012)	2 éditions
Toulouse	2012	1 édition (échec)

Source : *rapport Benaissa & Coste, tableau 2 ; sites des associations organisatrices et sites communautaires. La liste inclut uniquement les rassemblements directement rattachés au réseau UOIF/MF et exclut ceux organisés par le Rassemblement des musulmans de France (« islam consulaire » marocain) ou par les Conseils régionaux du culte musulman.*

La concentration de la parole

L'analyse quantitative des programmes sur la décennie 2010-2019, réalisée par Benaissa & Coste, fait apparaître une surreprésentation massive des fondateurs et proches de l'UOIF. Les dix intervenants les plus sollicités sur l'ensemble des salons du réseau (Bourget + province) sont, dans l'ordre : Ahmed Jaballah (47 interventions), Tariq Ramadan (46), Tareq Oubrou (42), Abdallah Ben Mansour (41), Hassan Iquioussen (39), Amar Lasfar (35), Mohamed Bajrafil (34), Raphaël Liogier et Hani Ramadan (27 chacun), et Moncef Zenati (25). Lorsque l'on additionne les interventions familiales - les frères Ramadan totalisent 73 interventions, les Iquioussen 57, le couple Jaballah 55 - on mesure l'étroitesse du noyau qui contrôle la normativité idéologique de ces événements. Sur les cinquante premiers intervenants, le rapport Benaissa & Coste ne recense que quatre conférenciers qui ne sont pas organiquement liés à l'UOIF : Raphaël Liogier, Vincent Geisser, Pascal Boniface et Ghaleb Bencheikh.

VI. Du rebranding à la grande éclipse (2017-2025)

Février 2017 : de l'UOIF à Musulmans de France

Le 18 février 2017, lors d'un congrès ordinaire, puis officiellement en juin de la même année, l'Union des organisations islamiques de France abandonne son nom historique et devient « Musulmans de France » (MF). La décision, annoncée en avril sur la scène du Bourget par le président Amar Lasfar (recteur de la Grande Mosquée de Lille-Sud, élu president de l'UOIF en 2013), répond à trois objectifs déclarés : assumer pleinement une « identité française », se distancier d'une marque UOIF devenue synonyme dans les médias d'un islam politique étranger, et ouvrir un nouveau chapitre avec les pouvoirs publics après la séquence Charlie-Bataclan de 2015. Il fait pour cela faire preuve d'honnêteté.

> *« Nous ne sommes pas les Frères musulmans. En revanche, nous nous situons dans leur ligne de pensée. Nous représentons avant tout l'islam de France. » - Amar Lasfar, avril 2017*

Cette opération de communication ne convainc qu'à moitié. Au sein même de la mouvance musulmane française, Abdellah Zekri, secrétaire général du CFCM, dénonce en 2017 une opération qui « crée la confusion » en prétendant parler au nom de « tous les musulmans de France ».

La presse spécialisée relève que l'organigramme, les statuts et le noyau dirigeant demeurent inchangés. Les chercheurs Lorenzo Vidino et Sergio Altuna, dans leurs travaux publiés entre 2018 et 2022, considèrent Musulmans de France comme « la principale émanation des Frères musulmans en France et l'une des plus actives en Europe ». La note gouvernementale de 2025 reprendra cette qualification presque mot pour mot.

2019 : la dernière édition de l'ancien cycle

Le congrès d'avril 2019 - le 36e - est, à l'heure où nous écrivons, la dernière édition d'un cycle ininterrompu depuis 1984. Les chiffres déclarés (150 000 entrées cumulées) sont stables. Le rapport Benaissa & Coste, dont l'enquête de terrain sur le site porte précisément sur cette édition, décrit une programmation désormais très éclatée, articulée autour d'une vingtaine de tables rondes familiales, d'une dizaine de conférences théologiques, de plusieurs débats sur « l'islam de France et la laïcité », et d'un « espace famille » occupé en quasi-totalité par des intervenantes féminines proches du réseau MF (Hela Khomsi, Noria Addou, Ouiem Maghrebi, Noura Jaballah, Linda Bendjafer, Dominique Thewissen).

2020-2025 : l'éclipse

L'annulation de l'édition 2020, prévue du 10 au 13 avril et empêchée par la première vague épidémique de COVID-19 et le confinement du 17 mars, ouvre une éclipse de six ans qui n'avait jamais connu de précédent depuis 1984. Dans un premier temps, les organisateurs annoncent un simple report et envisagent, à partir de 2020, de rebaptiser l'événement « Foire musulmane de France » - un nom déjà utilisé pour la déclinaison belge de 2012-2015. Puis les difficultés s'accumulent : désignation de Musulmans de France comme cible centrale dans les débats post-loi séparatisme (2021), démission anticipée d'Amar Lasfar (juin 2021) et élection de Mohssen Ngazou - directeur du collège-lycée Ibn Khaldoun de Marseille et ancien vice-président - pour un mandat de quatre ans, puis à nouveau crise interne en 2024-2025.

Le coup de semonce le plus spectaculaire survient le 21 mai 2025, deux ans après la sortie d'un ouvrage de l'anthropologue Florence Bergeaud-Blackler qui impose le mot "frérisme" dans le débat public, lorsque le gouvernement publie le rapport « Frères musulmans et islamisme politique en France » rédigé par une mission de hauts fonctionnaires à la demande du président de la République. Ce document de référence - le premier rapport officiel français à cartographier sur la base de renseignements la nébuleuse fériste - désigne Musulmans de France comme la branche nationale du mouvement en France, estime à 280 (contre 53 revendiquées) le nombre d'associations qui lui sont liées, et conclut à un « risque d'atteinte au tissu associatif, aux institutions républicaines et, plus largement, à la cohésion nationale ».

Musulmans de France réplique par un communiqué exprimant sa « profonde surprise et grande préoccupation » face à un document qui « désigne indirectement mais sans ambiguïté notre fédération comme une organisation affiliée au mouvement des Frères musulmans en France ». Mais c'est trop tard, cette emotion feinte signe son aveu. La denegation n'aura plus la même force qu'avant, même les compagnons de route comme V.Geisser et F.Burgat reconnaissent cette affiliation.

VII. Le retour contrarié : la 40e édition (avril 2026)

Dans ce climat, Musulmans de France choisit de relancer son grand rassemblement. Une assemblée générale élective, tenue le 8 novembre 2025, porte à la présidence Makhlouf Mameche - né le 12 décembre 1968 à Bouria en Algérie (il n'est ni tunisien, ni marocain comme ses prédéece, recteur de la Grande Mosquée de Lille-Sud, fondateur en 2003 du lycée Averroès (premier lycée privé musulman sous contrat en France métropolitaine) et président de la Fédération nationale de l'enseignement privé musulman (FNEM) - pour un mandat de quatre ans. Mameche incarne la génération intermédiaire de la mouvance : pas assez âgé pour appartenir au cercle fondateur de 1983, mais suffisamment impliqué depuis les années 2000 pour en être considéré comme l'héritier légitime.

Sous son impulsion, la RAMF est annoncée pour le premier week-end d'avril 2026 au parc des expositions du Bourget, sous l'intitulé « 40e édition », fermant ainsi formellement la parenthèse de six ans. L'affiche revendique un programme de plus de cent dix intervenants, trois cent cinquante exposants, et table sur l'accueil de plusieurs milliers de visiteurs quotidiens - des chiffres plus modestes que ceux d'avant 2019.

L'arrêté préfectoral et son annulation

Le mercredi 1er avril 2026, à deux jours de l'ouverture, le préfet de Seine-Saint-Denis Patrice Faure signe, à la demande du ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez, un arrêté d'interdiction invoquant « le contexte international et national particulièrement tendu » et « un risque terroriste significatif à l'encontre de la communauté musulmane ». L'arrêté ne précise pas la nature de la menace. Il s'agit, depuis la création de la RAMF en 1983, du premier arrêté d'interdiction visant directement l'ensemble du rassemblement - et non, comme en 2012, des conférenciers individuels.

Musulmans de France saisit en urgence le tribunal administratif de Paris. Le 3 avril au matin, le juge des référés suspend l'arrêté : il estime que le risque de trouble à l'ordre public « n'est pas établi par les éléments produits au dossier » et autorise la tenue de la manifestation. Le rassemblement s'ouvre le jour même dans une ambiance inédite mêlant triomphalisme militant, dispositif policier renforcé et couverture médiatique intense. Pour les organisateurs, la séquence se solde par une double victoire : juridique (annulation de l'interdiction) et symbolique (présentation de l'événement comme une démonstration de la « résilience » des musulmans de France face à ce qu'ils qualifient d'« islamophobie d'État »). Pour le gouvernement Nuñez, l'épisode constitue un revers politique important.

VIII. Sociologie du rassemblement : public, commerce et normes

Un public éduqué et urbain

Une enquête quantitative détaillée sur le public du Bourget effectuée par Benaissa, Coste, Sarah Aiter, Şeref Kavak, Ece Nirun et Martin Noël en 2019 auprès de 320 personnes invalident, sur plusieurs points, l'image médiatique dominante du « salon des banlieues islamisées ».

Le public du Bourget est au contraire majoritairement composé de personnes ayant fait des études supérieures (près de 60 % ont au moins un bac+3), appartenant aux classes moyennes et supérieures urbaines, résidant en Île-de-France mais aussi dans les grandes métropoles régionales. Les jeunes adultes (25-40 ans) y sont largement majoritaires, les femmes y représentent près de la moitié du public, et la pratique religieuse des enquêtés est significativement plus intense que celle de la moyenne musulmane française.

Les femmes, entre espace propre et sous-représentation normative

La place des femmes constitue l'un des marqueurs les plus forts et ambigus de l'histoire de la RAMF. D'un côté, elles sont ostensiblement présentes dans le public, tiennent de nombreux stands commerciaux (mode modeste, librairies, cosmétiques, éditions jeunesse), et voient se développer à partir du milieu des années 2010 des espaces dédiés (« espace famille », conférences « entre sœurs »). De l'autre, dans la programmation principale, les intervenantes femmes restent très minoritaires : sur les cinquante premiers conférenciers du réseau UOIF/MF recensés par Benaissa & Coste, on ne compte que huit femmes (Hela Khomsi, Noria Addou, Noura Jaballah, Fatiha Ajbli, Linda Bendjafer, Nassima Prudor, Ouiem Maghrebi, Dominique Thewissen). Leurs interventions sont par ailleurs concentrées sur des thèmes étroitement circonscrits : famille, éducation des enfants, psychologie du couple, éthique sexuelle. La dimension jurisprudentielle, théologique ou politique reste un domaine masculin.

Parallèlement, dans le sillage du Bourget, une constellation de salons « 100 % femmes » a émergé à partir de 2013-2014 dans plus de trente villes françaises. Ces événements, explicitement interdits aux hommes dès leur prépuberté, représentent selon le rapport Benaissa & Coste plus de huit cent trente rassemblements recensés. Ils prolongent la logique du Bourget mais sur un mode séparé, et témoignent d'une progression de la norme de séparation des sexes au sein de la mouvance.

Une visée hégémonique sur le champ religieux musulman

La conclusion la plus forte que tire le rapport Benaissa & Coste est celle d'une visée « hégémonique » de la RAMF et de ses déclinaisons sur le champ religieux musulman hexagonal. Le Bourget n'est pas simplement l'événement annuel de l'UOIF : il est devenu, par la taille du public qu'il touche, par la diffusion médiatique qu'il génère, et par l'autorité théologique qu'il confère à ceux qui y prennent la parole, le principal

espace de définition publique du référent religieux pour les musulmans pratiquants de France. Or cet espace fonctionne sur un régime de quasi-monopole doctrinal : les courants alternatifs (quiétiste, malékite marocain traditionnel, soufisme, islam libéral, féministes musulmanes) n'y sont que très marginalement représentés. De plus la parole y est scrupuleusement contrôlée. Lors de la RAMF 2017, l'intervention d'Ousmane Timera - prédicateur franco-sénégalais qui avait suggéré de « se passer des intermédiaires que sont les savants religieux » et critiqué le « racisme anti-noir » au sein des milieux maghrébins - avait été l'objet d'un recadrage public par Amar Lasfar (« il a fait des dégâts, voulant jeter l'héritage jurisprudentiel ») et Abdelmonaïm Boussena, avant une éviction définitive de la programmation. Cet épisode illustre le faible degré de tolérance à l'égard des voix qui contestent le magistère informel exercé par le cercle fondateur. Il s'agit plus de rivalité au sein de la frérosphère que de réelle divergences doctrinales. Les Frères musulmans canal historique, des blédards, ne veulent pas de vague. Ils désapprouvent les coups de menton des jeunes francophones socialisés en France qui ont leur franc parler.

IX. Quarante ans de controverses : un fil rouge

L'histoire de la RAMF est scandée par une série de controverses médiatiques et politiques qui ont, chacune à leur manière, contribué à construire son image publique - souvent en la simplifiant. Les principaux épisodes en sont :

- **1989-1995 : Rached Ghannouchi et le soupçon islamiste.** Les premières invitations du leader du mouvement Ennahda, réfugié politique en France puis au Royaume-Uni, alimentent la thèse d'une confrérie en exil trouvant au Bourget une base de repli et de visibilité.
- **Avril 2003 : les sifflets à Sarkozy.** Premier moment de rupture symbolique avec l'État, et séquence matricielle de la loi du 15 mars 2004 sur le voile.
- **2007-2009 : l'affaire Hassan Iquioussen.** Le prédicateur originaire du Nord, figure historique du Bourget et itinérant inlassable des salons de province, voit plusieurs de ses prêches en ligne qualifiés d'antisémites par la presse et les associations de lutte contre l'antisémitisme. Iquioussen sera finalement expulsé vers le Maroc en 2022.
- **2012 : les six conférenciers interdits.** Épisode Merah, décision Guéant-Sarkozy, Al-Qaradawi parmi les cibles. Moment fondateur de la rupture de confiance.
- **2014-2015 : Tareq Al-Suwaidan.** Le prédicateur koweïtien, invité vedette de la Foire musulmane de Bruxelles (la déclinaison belge), est interdit de territoire par les autorités belges pour des propos jugés antisémites. L'affaire contribue à l'arrêt de la Foire musulmane de Bruxelles après 2015.
- **2016-2017 : Hani Ramadan.** Le directeur du Centre islamique de Genève, frère aîné de Tariq, est expulsé du territoire français en avril 2016 puis interdit d'entrée, mettant fin à une présence régulière à la tribune bourgettoise.
- **Novembre 2017 - février 2018 : l'affaire Tariq Ramadan.** Les accusations de viol portées contre l'intellectuel suisse par plusieurs femmes, et sa mise en examen, provoquent son retrait définitif de l'ensemble du réseau UOIF/MF. L'édition 2018 de la RAMF est la première sans Ramadan depuis près de trente ans.
- **Mai 2025 : le rapport gouvernemental.** Premier document officiel français à désigner nommément Musulmans de France comme la branche nationale des Frères musulmans, et à en quantifier le maillage associatif.
- **Avril 2026 : l'interdiction annulée.** Premier arrêté d'interdiction visant directement le rassemblement dans son ensemble, aussitôt suspendu par le tribunal administratif de Paris.

Carte heuristique — Théologiens interdits de territoire

Prédicateurs et théologiens écartés par les autorités (France et Belgique)

Expulsions / interdictions France · Interdits 2012 (affaire Merah) · Interdits Belgique · Déprogrammés 2016 · Prédicateurs étrangers controversés

Expulsions & interdictions — France

INTERDIT 2017 **EXPULSÉ 2016** **Tariq Ramadan**

Suisse (Genève) — petit-fils de Hassan al-Banna

Prédicateur vedette. 46 interventions RAMF (2e rang). 20,9 M vues YouTube. Refus d'entrée dès 1995 (annulé 1996). Expulsé 2016, interdit depuis 2017.

EXPULSÉ 2017 **INTERDIT 1997-2001** **Hani Ramadan**

Suisse (Genève) — frère de Tariq

Directeur du Centre islamique de Genève. 27 interventions RAMF (8e rang). Expulsé le 8 avril 2017 lors d'une conférence à Colmar. Tribune « La charia incomprise » (*Le Monde*, 2002).

EXPULSÉ 2022 **Hassan Iquioussen**

Français, originaire du Nord

Prédicateur historique, « imam des banlieues ». 39 interventions RAMF (5e rang). Expulsé vers le Maroc en 2022 pour prêches contraires aux valeurs de la République.

Interdits d'entrée en France — avril 2012 (affaire Merah, 29e RAMF)

INTERDIT **Youssef Al-Qaradawi**

Égyptien / Qatar

Référence théologique centrale des FM. Président du Conseil européen de la fatwa. Ouvrage interdit de diffusion en France dès 1995.

INTERDIT **Mahmoud Al-Masri**

Égyptien

Théologien égyptien programmé à la 29e RAMF.

INTERDIT **Akrima Sabri**

Palestinien

Ex-grand mufti de Palestine (mufti de Jérusalem).

INTERDIT **Ayed Bin Abdallah Al-Qarni**

Saoudien

Théologien saoudien.

INTERDIT **Safwat Al-Hijazi**

Égyptien

Imam égyptien.

INTERDIT **Abdallah Basfar**

Saoudien

Récitateur du Coran.

Interdit de territoire — Belgique (2014)

INTERDIT **Tareq Al-Suwaidan**

Koweïtien

Invité vedette de la 1re Foire musulmane de Bruxelles (sept. 2014). Interdit d'accès au territoire belge pour propos jugés antisémites.

Déprogrammés — RAMN Lille, février 2016

DÉPROGRAMMÉ **Mohamed Rateb al-Nabulsi**

Syrien

Accusé de propos antisémites et homophobes.

DÉPROGRAMMÉ **Abouzaïd al-Mokri**

Marocain (PJD)

Député du Parti de la Justice et du Développement. Aussi controversé à la Muslim Expo de Charleroi (fév. 2016).

DÉPROGRAMMÉ **Abdallah Salah Sana'an**

Saoudien

Accusé de propos antisémites et homophobes.

Prédicateurs étrangers controversés aux salons UOIF

CONTROVERSÉ **Issam Al Bachir**

Soudanais

Ancien ministre des Affaires religieuses du Soudan (gouv. FM). 17 interventions RAMF. Accusé de promouvoir les attentats-suicides (polémique Bruxelles 2012).

CONTROVERSÉ **Salah Sultan**

Nationalité non précisée

Présence à la 7e RAMN (Lille 2013) : refus de la maire M. Aubry. Accusé d'appeler « les jeunes à pratiquer des sports de combat en vue de libérer Al-Aqsa ».

CONTROVERSÉ **Rached Ghannouchi**

Tunisien — Ennahdha

Dirigeant du parti Ennahdha (FM tunisiens). Tribune au Bourget, 29e RAMF (avril 2012).

Omar Abdelkafy

Égyptien / Canada

Prédicateur influent. 8,2 M vues YouTube (1re vidéo, en arabe). 11 interventions RAMF. Dépasse T. Ramadan en audience en ligne.

Sources : H. Benaissa & F. Coste, « Salons musulmans en France et en Belgique » (rapport BCC, 2019). DGSI 2018. Presse (RTBF, Saphirnews, Oumma.com).

Conclusion : entre normalisation et requalification

Que retenir, au terme de cette histoire, de quatre décennies de Bourget ? Trois traits paraissent décisifs. D'abord, la RAMF est le lieu où s'est progressivement construite, depuis 1983, une visibilité publique pour l'islam en France dans son versant le plus structuré - celui qui articule une doctrine (la pensée « de minorité » héritée des Frères musulmans et retraduite dans un lexique « citoyen »), une organisation (l'UOIF devenue Musulmans de France), un maillage d'institutions associées (FIOE, IESH, écoles Averroès et Al-Kindi, Institut du Monde Arabe), et une clientèle sociologiquement identifiable. Cette visibilité s'est payée d'une exposition médiatique et politique croissante, qui explique la récurrence des polémiques.

Ensuite, le Bourget est aussi le miroir d'une évolution sociologique de la population musulmane française, dans laquelle les classes moyennes éduquées occupent une place grandissante et où la consommation « islamiquement conforme » est devenue un marché organisé, professionnel, et profitable. Cette dimension commerciale - halal, mode modeste, voyage, finance, édition - n'est pas un simple décor : elle finance en partie, via la location de stands et le sponsoring, les dispositifs éducatifs (écoles, IESH) et cultuels (construction de mosquées) qui structurent le réseau MF. La dépolitisation apparente du salon - « on ne vient plus que pour faire ses courses », entend-on parfois - masque en réalité cette économie politique.

Enfin, le troisième trait est peut-être le plus décisif analytiquement : la RAMF est le laboratoire d'une double opération, de normalisation et de requalification, qui constitue le cœur de la méthode frériste en contexte occidental. La normalisation désigne le processus par lequel une organisation idéologiquement structurée s'est rendue progressivement indiscernable du paysage associatif, confessionnel et commercial ordinaire. À force de tenir des stands de livres, de proposer des conférences sur la parentalité ou la finance éthique, de recevoir des élus et des journalistes, de certifier des produits alimentaires et de former des imams, l'UOIF/MF a réussi à faire passer pour banal ce qui relevait initialement d'un projet de société cohérent et orienté. La requalification, elle, désigne le travail permanent de traduction du lexique frériste dans des registres acceptables pour l'espace public républicain : les « obligations » deviennent des « droits », la da'wa se dit « engagement citoyen », la séparation des sexes se reformule en « choix personnel », et le projet de réislamisation des sociétés se présente comme une contribution à la « diversité culturelle ».

Annexes

A. Chronologie synthétique de la RAMF et de l'UOIF/MF

1983 *Fondation de l'UOIF à Nancy par Abdallah Ben Mansour (étudiant tunisien) et Zuhair Mahmood (ingénieur irakien), sous l'influence doctrinale de Fayçal Mawlawi. Premier congrès à Paris, ≈300 personnes.*

1984 *Ahmed Jaballah élu président (1984-1992). Première édition sous le nom « Rencontre annuelle des musulmans de France ».*

1988 *Déménagement au parc des expositions du Bourget. ≈800 entrées.*

1989 *Création de la FIOE (Fédération des organisations islamiques en Europe), dont l'UOIF devient la branche française.*

1992 *Création de l'IESH de Château-Chinon, doyen Ahmed Jaballah.*

1993 *Lhaj Thami Breze et Fouad Alaoui prennent la tête de l'UOIF (« clan bordelais »).*

1994 *≈30 000 entrées cumulées au Bourget.*

1999-2000 *Consultation Chevènement : l'UOIF associée au processus de construction d'une instance représentative du culte musulman.*

2001 *Création de l'IESH de Saint-Denis, implantation parisienne.*

2003 *19 avril : discours Sarkozy au 20e Bourget, sifflets sur la question du voile. Mai : installation du CFCM. Création de la RAMS à Marseille.*

2004 *Loi du 15 mars sur le port des signes religieux à l'école.*

2007 *Création de la RAMN à Lille.*

2009 *RAMO à Nantes. ≈100 000 participants revendiqués au Bourget.*

2010 *130 000 entrées déclarées. Pic de fréquentation des rencontres régionales.*

2011 *Juin : Fouad Alaoui démissionne. Ahmed Jaballah revient à la présidence.*

2012 *6-9 avril : 29e édition dans le contexte post-Merah. Six conférenciers étrangers interdits d'entrée (Al-Qaradawi, Al-Masri, Sabri, Al-Qarni, Al-Hijazi, Basfar). Lancement de la Foire musulmane de Bruxelles.*

2013 *Amar Lasfar élu président, mandat 2013-2021. 170 000 entrées revendiquées.*

2014 *Tareq Al-Suwaidan interdit de territoire belge. Multiplication des salons « 100 % femmes » en province.*

2015 *Foire musulmane de Bruxelles : dernière édition. Attentats de janvier et novembre : pressions accrues sur l'UOIF.*

2016 *Hani Ramadan expulsé du territoire français.*

Février 2017 *L'UOIF devient officiellement « Musulmans de France » (MF).*

Nov. 2017 *Mise en examen de Tariq Ramadan ; retrait définitif du réseau MF.*

Avril 2019 *36e édition - dernière avant l'éclipse. ≈150 000 entrées.*

Avril 2020 *Annulation COVID de la 37e édition. Début de l'éclipse.*

Juin 2021 *Démission anticipée d'Amar Lasfar. Mohssen Ngazou élu président (mandat 2021-2025).*

Août 2022 *Expulsion d'Hassan Iquioussen vers le Maroc.*

21 mai 2025 *Publication du rapport gouvernemental « Frères musulmans et islamisme politique en France ».*

8 nov. 2025 *Makhlouf Mameche élu président de Musulmans de France (mandat 2025-2029).*

1er avril 2026 *Arrêté du préfet Patrice Faure interdisant la 40e RAMF à la demande du ministre Laurent Nuñez.*

3 avril 2026 *Le tribunal administratif de Paris suspend l'arrêté. Ouverture de la 40e édition.*

3-6 avril 2026 *Tenue de la 40e Rencontre annuelle des musulmans de France.*

B. Présidents successifs de l'UOIF / Musulmans de France

> ***Ahmed Jaballah*** *(1984-1992 et 2011-2013)*
> *Co-fondateur, théologien tunisien, doyen de l'IESH*
>
> ***Lhaj Thami Breze & Fouad Alaoui*** *(1993-2011 (« clan bordelais »))*
> *Institutionnalisation et dialogue avec l'État*
>
> ***Amar Lasfar*** *(2013-2021)*
> *Recteur de la Grande Mosquée de Lille-Sud. Supervise le rebranding de 2017.*
>
> ***Mohssen Ngazou*** *(2021-2025)*
> *Directeur du collège-lycée Ibn Khaldoun de Marseille.*
>
> ***Makhlouf Mameche*** *(Depuis novembre 2025)*
> *Recteur de la Grande Mosquée de Lille-Sud, fondateur du lycée Averroès.*

C. Les dix intervenants les plus sollicités (2010-2019)

RANG	INTERVENANT	NB	FONCTION
1	Ahmed Jaballah	47	Cofondateur UOIF, doyen IESH Saint-Denis
2	Tariq Ramadan	46	Intellectuel suisse, mis en examen fin 2017
3	Tareq Oubrou	42	Imam autodidacte, Grande Mosquée de Bordeaux
4	Abdallah Ben Mansour	41	Cofondateur UOIF, enseignant IESH
5	Hassan Iquioussen	39	Prédicateur itinérant, expulsé vers le Maroc en 2022
6	Amar Lasfar	35	Recteur Grande Mosquée Lille-Sud, président MF 2013-2021
7	Mohamed Bajrafil	34	Imam d'Ivry-sur-Seine, né aux Comores en 1978
8	Raphaël Liogier	27	Chercheur (Sciences Po Aix), compagnon de route académique
8	Hani Ramadan	27	Frère aîné de Tariq, expulsé en 2016
10	Moncef Zenati	25	Havre de Savoir, formé en Tunisie

Source : rapport Benaissa & Coste (2019), tableau 3, établi sur 10 ans de programmes.

Sources et références

Rapports officiels et études

- BENAISSA Hicham & COSTE Frédéric, *Salons musulmans en France et en Belgique*, rapport pour le Bureau central des cultes (BCC), projet n° 26-2018, 126 p. (GSRL/EPHE-CNRS et CERI/Sciences Po).

- BERGEAUD-BLACKLER, Florence, *Le Frérisme et ses réseaux l'enquête*, Odile Jacob. 2023
- Ministère de l'Intérieur / Mission de hauts fonctionnaires, *Frères musulmans et islamisme politique en France*, mai 2025, publié le 21 mai 2025.
- VIDINO Lorenzo, *The Closed Circle: Joining and Leaving the Muslim Brotherhood in the West*, Columbia University Press, 2020.
- FRÉGOSI Franck, *Penser l'islam dans la laïcité*, Fayard, 2008.
- GEISSER Vincent & MARONGIU-PERRIA Omero, *L'islam en France. Nouvelles pratiques, nouvelles représentations*, Gallimard, 2007.

Articles académiques et universitaires

- AMGHAR Samir, « Le congrès du Bourget : une « fête de l'Humanité » islamique », *Confluences Méditerranée*, n° 46, 2003, pp. 147-155.
- AMGHAR Samir, « L'UOIF, la tension clientéliste d'une grande fédération islamique », *Confluences Méditerranée*, n° 57, 2006, pp. 83-101.
- GEISSER, Vincent. (2006). L'UOIF, la tension clientéliste d'une grande fédération islamique. Confluences Méditerranée, 57(2), 83-101. https://doi.org/10.3917/come.057.0083.
- SENIGUER Haoues, *L'Islamisme décortiqué*, Érès, 2020.
- ALTUNA Sergio, « The Muslim Brotherhood in France », Real Instituto Elcano, working paper, 2022.

Presse généraliste et communautaire

- Europe 1, « Au Bourget, changement de nom pour l'UOIF désormais appelée Musulmans de France », avril 2017.
- Saphirnews, « L'UOIF s'appelle désormais les Musulmans de France », février 2017.
- Saphirnews, « 29e RAMF : l'UOIF et Tariq Ramadan condamnent les interdictions, halte aux amalgames », 29 mars 2012.
- Oumma.com, « Le Cheikh Qaradaoui victime collatérale de l'affaire Merah », 26 mars 2012.
- Mizane.info, « Musulmans de France choisit Mohsen Ngazou comme nouveau président », juin 2021.
- Mizane.info, « Makhlouf Mameche, nouveau président de Musulmans de France », novembre 2025.
- Mizane.info, « Arrêté préfectoral suspendu : la RAMF pourra finalement se tenir », 3 avril 2026.
- Saphirnews, « Dans la tourmente, Musulmans de France se choisit un nouveau président », novembre 2025.
- France 24, « Salon de l'UOIF : 'Il y a les Français et il y a les musulmans...' », 7 avril 2012.
- Le JDD, « Initialement annulé, le Rassemblement annuel des musulmans de France aura finalement lieu », avril 2026.
- Slate.fr, « Les voix dissidentes écartées du rassemblement musulman du Bourget », 4 avril 2018.

Documents d'archives et ressources publiques

- Wikipédia (fr), « Musulmans de France », « Congrès du Bourget (Musulmans de France) », « Amar Lasfar », « Ahmed Jaballah » (consultés en avril 2026).
- Site officiel RAMF 2026 : ramf-mf.fr

Pour citer ce document :

CERIF (Centre Européen de Recherche et d'Information sur le Frérisme), « La Rencontre Annuelle des Musulmans de France — Une histoire institutionnelle, politique et sociologique du frérisme en France (1983-2026) », document de travail, avril 2026. Disponible en ligne : https://cerif.eu/documents/ramf-histoire/

© 2026 CERIF — Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, est soumise à autorisation préalable.